

Source : https://www.lapresse.ca/environnement/climat/201812/01/01-5206335-cop24-comment-le-monde-compte-passer-de-la-parole-aux-actes.php?utm_categorieinterne=traffiddrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B13b_changements-climatiques_505_section_POS1&fbclid=IwAR3y-GsDxj4Rlps3qZAzeyPM6q7Ex5rqLZu74DU3MYcQbyuIay058ZCCI

Téléchargement 02 12 2018

Publié le 01 décembre 2018

COP24: comment le monde compte passer de la parole aux actes

Jean-Thomas Léveillé – 02 12 2018

Parvenir à l'accord de Paris a été un défi. Le mettre en oeuvre en sera un autre. Et de taille. C'est ce que les signataires devront parvenir à faire à la Conférence de Katowice sur le changement climatique, ou COP24, qui s'amorce demain, en Pologne. Voici les éléments clés à surveiller.

LA FEUILLE DE ROUTE

« Paris, c'étaient les grands principes », résume la professeure en politique environnementale à l'Université de Sherbrooke Annie Chaloux, alors que la Conférence de Katowice sera « la mécanique » permettant de « donner véritablement vie » à l'accord. Les discussions porteront donc notamment sur la feuille de route, le « Paris Rulebook », dans le jargon diplomatique, en prévision de son entrée en vigueur, en 2020. « L'idée, ça va être de parvenir à s'entendre sur les mécanismes de mise en oeuvre », explique la professeure Chaloux, en entrevue avec La Presse. « Il y a énormément d'éléments techniques qui doivent se concrétiser », dit-elle, évoquant notamment la façon de communiquer les performances « pour que ce soit uniforme pour tous les pays, pour qu'on puisse comparer ».

DE NOUVELLES CIBLES

La COP24 doit également servir à établir de nouvelles cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), appelées « contributions déterminées au niveau national » dans l'accord de Paris. Car l'accord le reconnaît sans détour : les cibles actuelles ne permettront pas d'atteindre son objectif de maintenir la hausse de la température de la planète « nettement en dessous » de 2 °C. En fait, les cibles actuelles conduiront à une hausse de 3 °C à l'horizon 2100, rappelle Annie Chaloux, qui espère de nouvelles annonces à Katowice. La Chine pourrait le faire, croit la professeure, puisqu'elle serait « en avance par rapport à sa contribution prévue ». Un rapport des Nations unies estimait cette semaine que les États devraient tripler d'ici 2030 l'ampleur de leurs engagements de 2015 pour limiter le réchauffement planétaire à moins de 2 °C.

FINANCER LES MESURES

Les pays développés se sont engagés avant même l'accord de Paris à verser 133 milliards de dollars

(100 milliards US) annuellement aux pays en développement pour les aider à financer la lutte contre le réchauffement climatique et à faire face à ses impacts. « On s'attend à ce que les pays comme le Canada commencent à expliquer comment ils vont [contribuer] », affirme Annie Chaloux. Il faudra indiquer « comment on structure tout ça pour qu'il y ait un lien direct avec la lutte contre les changements climatiques », explique-t-elle. « Ce sera un des noeuds de la négociation », prévoit-elle, ajoutant que les pays en développement « n'accepteront pas de faire quoi que ce soit si on ne les aide pas ».

SUBVENTIONS AUX ÉNERGIES FOSSILES

Ottawa « sera mis sur la sellette » en raison de ses fortes subventions au secteur des énergies fossiles et du rachat de l'oléoduc Trans Mountain de Kinder Morgan, croit Annie Chaloux. « Peut-être que le Canada va présenter un plan pour mettre fin à ces subventions », avance-t-elle. Ce serait à son avis une question de cohérence : « En subventionnant le secteur qui produit des GES, on nuit à la lutte contre les changements climatiques. » Le gouvernement du Canada s'était engagé en 2009, lors du sommet du G20, à éliminer les subventions aux énergies fossiles. Les libéraux de Justin Trudeau ont indiqué prévoir le faire d'ici 2025. Une analyse d'Équiterre révélait la semaine dernière que les subventions à ce secteur s'élèvent à 10 milliards, au Canada, 12 fois plus que ce que reçoit le secteur des énergies propres.

CIBLES CANADIENNES

Dans un document dévoilé cette semaine en marge de la COP24, le gouvernement Trudeau a pour la première fois évoqué l'idée de « cibles plus ambitieuses » de réduction des GES, se disant déterminé à « évaluer » cette possibilité. Or, avant d'annoncer de nouvelles cibles, Ottawa devra se doter « d'un plan d'action conséquent », tranche Annie Chaloux, soulignant que les cibles actuelles sont non seulement « pas si ambitieuses », mais aussi « très loin » d'être atteintes. Le Canada a augmenté ses émissions de GES de 17 % par rapport à 1990 et il est responsable de 2 % des émissions mondiales, alors qu'il ne représente que 0,5 % de la population de la planète, rappelle la professeure, ce qui fait de lui le neuvième émetteur de GES en importance au monde.

ET LES ÉTATS-UNIS ?

Les États-Unis, qui ont annoncé après l'élection de Donald Trump leur intention de se retirer de l'accord de Paris, participeront tout de même à la COP24. Annie Chaloux ne s'en étonne pas et rappelle que le Canada avait continué à participer aux négociations du protocole de Kyoto même après avoir annoncé son intention de s'en retirer. Elle espère cependant que Washington ne va pas « nuire » aux négociations. Vaut-il la peine de poursuivre les efforts malgré le retrait d'un pays si important ? Assurément, répond la professeure Chaloux, qui souligne que si « rien n'est mis en place » au niveau fédéral, « plusieurs États sont très impliqués dans la lutte contre les changements climatiques », aux États-Unis.

COP 101

La Conférence des parties, connue sous son acronyme anglais COP (pour Conference of the Parties), est la rencontre annuelle des membres et l'organe suprême de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui a été adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992. À ce jour, 196 États ainsi que la Communauté européenne en font partie. La première COP a eu lieu à Berlin, en Allemagne, en 1995. Parmi les rencontres les plus importantes,

Annie Chaloux évoque celle de 1997, au Japon, où a été adopté le protocole de Kyoto ; celle de 2005, à Montréal, « qui a amorcé les discussions pour [la] suite » ; celle de 2009, à Copenhague, au Danemark, qui s'est soldée par « un échec complet des négociations » ; puis celle de Paris, qui a donné lieu à un nouvel accord réunissant toutes les parties.